

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAUGURATION DU PONTON DU PORT DE PLAISANCE DU BRISE-LAMES D'ANGLET

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a investi dans la réalisation d'un nouveau ponton et amélioré les services portuaires en direction des usagers.

Situé sur la rive gauche de l'Adour, à 700 mètres des plages d'Anglet, le port du Brise-Lames d'Anglet, géré en direct par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, peut accueillir des bateaux jusqu'à 16 mètres de long. Il dispose de 425 places sur pontons, dont 45 réservées au passage.

Le port, inclus dans le périmètre portuaire de la Région, est régi par la Communauté d'Agglomération depuis 1973. Il se dote aujourd'hui d'un nouveau ponton destiné à améliorer ses services portuaires.

Pour davantage de services sur le port

Soucieuse de développer les services portuaires et de répondre aux attentes des usagers, la Communauté Pays Basque a souhaité installer un terminal carte bleue permettant une distribution en carburant 24h/24 et non uniquement, en période d'ouverture du service aux usagers.

En 2016, à la suite d'une étude de faisabilité, il a été décidé, en plus de la mise en conformité de la station et de l'instauration de ce nouveau service, de remplacer la pompe de récupération des eaux usées et des eaux de cales des navires, et d'installer une potence afin de permettre l'embarquement et le débarquement des personnes à mobilité réduite.

Le chantier a consisté à :

- remplacer le ponton d'accueil et la passerelle, avec un platelage en caillebotis, pour de meilleures conditions de sécurité dans les déplacements, mais aussi pour l'entretien et la maintenance,
- installer des postes de distribution de carburant, de systèmes de sécurité incendie et l'automate sur le ponton ; ainsi qu'un système permettant l'embarquement de personnes à mobilité réduite,
- mettre en place une pompe de collecte des eaux de cales et eaux usées des navires.

Il s'est encore agi d'aménager une aire de dépotage, de réaliser des travaux sur les réseaux et de mettre en place deux séparateurs hydrocarbures.

Délais de réalisation et budget

Le chantier a été mené de février à juin 2018 pour un montant de 246 000 euros HT.

Contacts presse :

Direction de la communication de la
Communauté d'Agglomération Pays Basque -
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio
Zuzendaritza / Tel.05 59 44 74 58